

**FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ**  
**2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2022-2023 (JUILLET À SEPTEMBRE 2022)**

<b>Personnes concernées</b>	<b>Total des frais de déplacement</b>	<b>Informations additionnelles</b>
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	7 196,73 \$	Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme avec essence.  Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.